bles et les paiements effectués au nom d'autres gouvernements et au sujet desquels on n'a pas encore pu déterminer le passif total et sans

avoir prévu des réclamations en compensation que l'autre partie pourra peut-être présenter. Voici le tableau:

SOMMES ESTIMATIVES REQUISES EN ESPÈCES ET PROVENANCE DE CES SOMMES POUR L'EXERCICE 1943-44 (1)

(en millions de dollars)

Sommes requises en espèces

		Besoins autres que ceux de la guerre(2)—
		Déboursés—
	242.7	Intérêt sur la dette nationale. Paiements aux provinces en vertu des accords relatifs aux impôts
	95.4	Autres déboursés ordinaires (3)
210 =		
010 0	\$	Déboursés du compte de capital
		Déboursés spéciaux.
		Entreprises de l'Etat
1.3		
		Total des déboursés en espèces ne se rapportant pas à la
661 0		guerre(3)(4)
001.0		Déboursés qui ont accru l'actif ou diminué le passif—
		Prets, avances, placements actifs, etc.—
		Compte des obligations (y compris les valeurs repetitées et les
		obligations detenues en vertu des plans d'achat par verse-
	150.4	ments)
		Chemins de fer Nationaux-Canadiens (5)
	-7.4	Autres (somme nette)
	118.9	Sous-total
	17.1	Frais de lancement des emprints partie à amortie
	126.8	Diminution de la dette à New-York (6).
		and the plan d actual de la diffillition des reserves d'or et de dollare
	-115.6	américains(')
	-	Besoins de guerre(2)—
		Déboursés—
		Debourses
		Ministère de la Défence netionale
	4 000 .	Ministère de la Défense nationale—
	1,335.4	Armée
	369.8	Armée\$
	369·8 922·6	Armée. Marine Corps d'aviation. Ministère des Munitions et approvisionnements
	$369 \cdot 8$ $922 \cdot 6$ $725 \cdot 0$	Armée. Marine Corps d'aviation. Ministère des Munitions et approvisionnements
	$369 \cdot 8$ $922 \cdot 6$ $725 \cdot 0$ $359 \cdot 2$	Armée. \$ Marine. Corps d'aviation. Ministère des Munitions et approvisionnements. Autres ministères.
	$369 \cdot 8$ $922 \cdot 6$ $725 \cdot 0$ $359 \cdot 2$	Armée. Marine. Corps d'aviation. Ministère des Munitions et approvisionnements. Autres ministères. Total de la Loi des crédits de guerre.
	369·8 922·6 725·0 359·2 3,712·0	Armée. Marine. Corps d'aviation. Ministère des Munitions et approvisionnements. Autres ministères. Total de la Loi des crédits de guerre.
4 624 6	369·8 922·6 725·0 359·2 3,712·0 912·6	Armée
4,624.6	369·8 922·6 725·0 359·2 3,712·0	Armée
4,624.6	369·8 922·6 725·0 359·2 3,712·0 912·6	Armée. Marine. Corps d'aviation. Ministère des Munitions et approvisionnements. Autres ministères. Total de la Loi des crédits de guerre. Loi des crédits de guerre (Aide mutuelle aux Nations Unis), 1943. Déboursés qui ont accru l'actif ou diminué le passif— Prêts, avances, placements actifs, etc.—
4,624.6	369·8 922·6 725·0 359·2 3,712·0 912·6	Armée. Marine. Corps d'aviation. Ministère des Munitions et approvisionnements. Autres ministères. Total de la Loi des crédits de guerre. Loi des crédits de guerre (Aide mutuelle aux Nations Unis), 1943. Déboursés qui ont accru l'actif ou diminué le passif— Prêts, avances, placements actifs, etc.— Ministère de la Défense nationale avances recouvrables.
4,624.6	369·8 922·6 725·0 359·2 3,712·0 912·6	Armée. Marine. Corps d'aviation. Ministère des Munitions et approvisionnements. Autres ministères. Total de la Loi des crédits de guerre. Loi des crédits de guerre (Aide mutuelle aux Nations Unis), 1943 Déboursés qui ont accru l'actif ou diminué le passif— Prêts, avances, placements actifs, etc.— Ministère de la Défense nationale, avances recouvrables. Commission de contrôle du change étranger
4,624.6	369 · 8 922 · 6 725 · 0 359 · 2 3,712 · 0 912 · 6 \$ 221 · 4 185 · 0 20 · 3	Armée. Marine. Corps d'aviation. Ministère des Munitions et approvisionnements. Autres ministères. Total de la Loi des crédits de guerre. Loi des crédits de guerre (Aide mutuelle aux Nations Unis), 1943. Déboursés qui ont accru l'actif ou diminué le passif— Prêts, avances, placements actifs, etc.— Ministère de la Défense nationale, avances recouvrables. Commission de contrôle du change étranger. Chemins de fer Nationaux du Canada (5)
4,624.6	369·8 922·6 725·0 359·2 3,712·0 912·6 \$ 221·4 185·0	Armée. Marine. Corps d'aviation. Ministère des Munitions et approvisionnements. Autres ministères. Total de la Loi des crédits de guerre. Loi des crédits de guerre (Aide mutuelle aux Nations Unis), 1943 Déboursés qui ont accru l'actif ou diminué le passif— Prêts, avances, placements actifs, etc.— Ministère de la Défense nationale, avances recouvrables. Commission de contrôle du change étranger
4,624.6	369 · 8 922 · 6 725 · 0 359 · 2 3,712 · 0 912 · 6 \$ 221 · 4 185 · 0 20 · 3 -27 · 3	Armée. Marine. Corps d'aviation. Ministère des Munitions et approvisionnements. Autres ministères. Total de la Loi des crédits de guerre. Loi des crédits de guerre (Aide mutuelle aux Nations Unis), 1943. Déboursés qui ont accru l'actif ou diminué le passif— Prêts, avances, placements actifs, etc.— Ministère de la Défense nationale, avances recouvrables. Commission de contrôle du change étranger. Chemins de fer Nationaux du Canada (5). Autres (nets).
4,624.6	369·8 922·6 725·0 359·2 3,712·0 912·6 \$ 221·4 185·0 20·3 -27·3 399·4	Armée. Marine. Corps d'aviation. Ministère des Munitions et approvisionnements. Autres ministères. Total de la Loi des crédits de guerre. Loi des crédits de guerre (Aide mutuelle aux Nations Unis), 1943. Déboursés qui ont accru l'actif ou diminué le passif— Prêts, avances, placements actifs, etc.— Ministère de la Défense nationale, avances recouvrables. Commission de contrôle du change étranger. Chemins de fer Nationaux du Canada (5). Autres (nets).
4,624.6	369·8 922·6 725·0 359·2 3,712·0 912·6 \$ 221·4 185·0 20·3 -27·3 399·4 30·8	Armée. Marine. Corps d'aviation. Ministère des Munitions et approvisionnements. Autres ministères. Total de la Loi des crédits de guerre. Loi des crédits de guerre (Aide mutuelle aux Nations Unis), 1943. Déboursés qui ont accru l'actif ou diminué le passif— Prêts, avances, placements actifs, etc.— Ministère de la Défense nationale, avances recouvrables. Commission de contrôle du change étranger. Chemins de fer Nationaux du Canada (5). Autres (nets).
4,624.6	369·8 922·6 725·0 359·2 3,712·0 912·6 \$ 221·4 185·0 20·3 -27·3 399·4 30·8 0·4	Armée. Marine. Corps d'aviation. Ministère des Munitions et approvisionnements. Autres ministères. Total de la Loi des crédits de guerre. Loi des crédits de guerre (Aide mutuelle aux Nations Unis), 1943. Déboursés qui ont accru l'actif ou diminué le passif— Prêts, avances, placements actifs, etc.— Ministère de la Défense nationale, avances recouvrables. Commission de contrôle du change étranger. Chemins de fer Nationaux du Canada (5). Autres (nets). Sous-total. Diminution des soldes du fonds de roulement (8). Diminution de la dette à Londres (6)
4,624·6	369·8 922·6 725·0 359·2 3,712·0 912·6 \$ 221·4 185·0 20·3 -27·3 399·4 30·8	Armée. Marine. Corps d'aviation. Ministère des Munitions et approvisionnements. Autres ministères. Total de la Loi des crédits de guerre. Loi des crédits de guerre (Aide mutuelle aux Nations Unis), 1943. Déboursés qui ont accru l'actif ou diminué le passif— Prêts, avances, placements actifs, etc.— Ministère de la Défense nationale, avances recouvrables. Commission de contrôle du change étranger. Chemins de fer Nationaux du Canada (5). Autres (nets).
	619·5 2·7 37·5 1·3 661·0	281·4

NOTES

tions non en espèces se limitent à des ajustements de la valeur de l'actif et du passif, et à l'amortissement des ment d'emprunts.

(2) Les besoins de guerre embrassent les déboursés en vertu des lois de crédits de guerre et des autres comptes qui se rapportent évidemment à la guerre; les besoins autres que ceux de guerre embrassent tous les autres besoins.

(3) À l'exclusion des escomptes et commissions d'amortissement d'obligations, \$10-7 millions.

(4) À l'exclusion de la réduction de l'actif, \$25-8 millions, et des ajustements de la valeur des actions du Trust de valeurs des chemins de fer Nationaux-Canadiens, dus au surplus net de revenus et d'accroissement du capital \$38-1 millions.

(4) Pour détails voir page 78. Les avances se rapportant à la guerre sont celles qui ont trait au rapatriement des valeurs payables en sterling, à la campagne de lorage de puits de pétrole et à l'achat de matériel loué aux chemins de fer aux termes de l'accord de 1940 et des accords ultérieures.

⁽¹) Il est parfois difficile de définir les opérations "en espèces" et "non en espèces"; par exemple, les versements d'intérêts à certains comptes fiduciaires et autres sont confiés au Receveur général. Ceux que l'on considère ici comme des opérations non en espèces se limitent à des ajustements de la valeur de l'actif et du passif, et à l'amortissement des frais de lance-